

Délibération du Conseil Municipal du 23 décembre 2024



Nomenclature : 7.5
2024/79

L'an deux mille vingt-quatre, le 23 décembre à 18 heures, le conseil municipal de la Ville de CYSOING, s'est réuni à la suite de la convocation en date du 17 décembre deux mille vingt-quatre dont la publicité a été faite conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de conseillers présents : 16
Nombre de conseillers absents représentés : 8
Nombre de conseillers absents : 3

Étaient présents :

DUMORTIER Benjamin, DUBOIS Marion, BOILEAU Pascal, ENNIQUE Renaud, CASTEL Sylvie, MINET Denise, DEVILDER Marin, SILVESTRI Antoine, MINET Frédéric, DESMARESCAUX Martine, FREMAUX Céline, PRZEPIORKA Anne-Marie, VIAU Gaele, LEPERS Isabelle, LUCHIER Catherine, LEQUIEN Valéry.

Étaient absents excusés représentés :

COURBEZ Nadia (pouvoir DUBOIS Marion), THOREL Mireille (pouvoir BOILEAU Pascal), BOGAERD Eric (pouvoir DUMORTIER Benjamin), LESY Denis (pouvoir SILVESTRI Antoine), CARPENTIER Guy (pouvoir DESMARESCAUX Martine), CORNE Adeline (pouvoir CASTEL Sylvie), POUILLART Laurent (pouvoir ENNIQUE Renaud), JANVIER Dominique (pouvoir LEQUIEN Valéry).

Étaient absents : ROBIL Raphael, FIQUET Alain et LEFEBVRE Ludovic.

POINT N°21 : Subventions 2024 aux associations - complément

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée les délibérations 2024/26 du 15 avril 2024 et 2024/42 fixant les montants des subventions accordées, au titre de l'année 2024, aux associations.

En complément de ces subventions, Monsieur le Maire propose au Conseil d'accorder deux subventions exceptionnelles :

- La première à l'association du Hand Ball club de Cysoing qui connaît, pour la seconde année consécutive, un déficit de fonctionnement (-3 500€ cette année et -5 700€ en 2023). Ces déficits s'expliquent notamment par l'absence des buvettes classiquement ouvertes en marge des événements sportifs eut égard aux travaux de la salle Penny Brookes. Le considérant, Monsieur le Maire propose aux membres de l'Assemblée d'accorder une subvention exceptionnelle à l'association de 1 500€,

- La seconde à l'association Tousavélos. Cette association, créée en 2022, porte la voix des citoyens pour réhabiliter la voie de chemin de fer Ascq – Orchies abandonnée depuis 2015. L'association défend la reconversion à faible coût de cette voie pour les différents usages suivants :

- Déplacement des lycéens vers les 2 lycées du secteur (4000 élèves à moins de 500 mètres de la voie),
- Utilisation "loisirs" : marche, course à pied, vélo, trottinette pour les activités sportives des petits et des grands,
- Trajets vers la métropole pour les "vélo taffeurs" ... et les autres,
- Accès aux villes et villages voisins, pour aller voir des amis ou encore faire ses courses.

Monsieur le Maire propose d'accorder à l'association, une subvention

exceptionnelle de 350€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Accorde, à l'unanimité les subventions telles que présentées ci-dessous:

Associations	Subventions exceptionnelles proposées
Pévèle Handball Club Cysoing	1 500 €
Tousàvélo	350 €
Total des subventions exceptionnelles	1 850 €

- Dit que les sommes sont inscrites au budget.

Vote :

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

Le Maire
Benjamin DUMORTIER



Le Secrétaire
Antoine SILVESTRI

